

5^{c.} Journal du Lot 5^{c.}

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
CAHORS ville.....	»	»	8 fr.
LOT et Départements limitrophes.....	3 fr.	5 fr.	9 fr.
Autres départements.....	3 fr. 50	6 fr.	11 fr.

Les abonnements se paient d'avance
Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUÉSLANT, Directeur | L. BONNET, Rédacteur en chef

L'Agence HAVAS, 8, Place de la Bourse, est seule chargée, à Paris, de recevoir les Annonces pour le Journal.

Publicité

ANNONCES (la ligne).....	25 cent.
RÉCLAMES.....	50 —

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

Pourquoi le parti radical vaincra

Les journaux de la Réaction prennent en pitié ce pauvre parti radical, qui, ayant réalisé toutes ses promesses, n'aurait plus de programme, et déjà ils escomptent sa défaite prochaine.

Pauvres gens, dirons-nous à notre tour, qui s'imaginent que le sort du parti des réformes démocratiques peut être lié à quelques formules ! Les classifications politiques tiennent à des causes plus profondes : toujours il y aura en face l'une de l'autre deux tendances opposées, la tendance conservatrice, qui groupera les privilégiés et les timorés, et la tendance réformatrice, dont se réclameront ceux qui veulent introduire dans les institutions toujours plus de liberté et plus de justice.

Le parti radical, qu'il serait plus rationnel d'appeler le parti démocratique ne cessera d'avoir sa raison d'être que le jour où il n'y aura plus une seule bastille à abattre, une seule injustice à redresser ; c'est dire qu'il est éternel, et qu'il pourrait, à la rigueur, se passer d'un programme déterminé, d'une plateforme définie car les deux tendances antagonistes se retrouveront indéfiniment en présence, quel que soit le grand intérêt national qui sera en discussion.

Le pays, qui, par tempérament, est républicain de gauche, voire gauche radicale, ne s'embarrasse pas de vaines distinctions ; son bon sens simpliste l'éloigne des blancs, et il se porte d'instinct vers les bleus, sans trop se préoccuper de savoir s'ils sont des radicaux ou des socialistes indépendants. Ayant à choisir entre des concurrents appartenant à des groupes différents de la grande famille des républicains de gauche, il se déterminera le plus souvent par des considérations touchant à la valeur ou au caractère des candidats, sans trop se soucier des appellations.

Une autre illusion des conservateurs est de penser qu'il suffira, pour détourner le pays de ses représentants actuels, d'appeler son attention, par une campagne de discrédit, sur le fait que la Chambre qui achève sa destinée n'aurait pas fait brillante figure au cours de ces quatre ans. Les douzièmes provisoires, les budgets votés en déficit, seraient devenus le régime ordinaire de la France, l'œuvre accomplie serait insuffisante, et le parti radical, du fait qu'il constitue la majorité, sera naturellement rendu responsable de tout ce qui n'aura pas été fait, malgré ses efforts, et de tout ce qui aura été fait même contre lui.

Le pays, qui a un sens profond des situations, ne verra pas, dans cette impuissance relative, un motif suffisant pour se jeter dans les bras de la Réaction ; nous ne manquerons d'ailleurs pas de lui en expliquer les causes, de lui dire, par exemple, que ce sont les bons bergers, c'est-à-dire des gouvernements sincèrement attachés à la majorité, qui ont manqué à cette Chambre, où se sont rencontrés tant de beaux talents et de bonnes volontés ; nous lui dirons l'œuvre néfaste des mal élus qui, en se portant tantôt d'un côté et tantôt de l'autre, ont jeté le trouble et l'équivoque dans l'œuvre parlementaire ; nous lui dirons, enfin, l'obscurité jetée sur la situation des partis par la Fée malfaisante de l'Apaisement ; et le pays saura gré à cette Chambre, quelle que soit la durée du temps qu'elle y aura mis, d'avoir écarté l'arme empoisonnée de la Proportionnelle.

Oui, c'est une erreur de croire qu'à la faveur d'une campagne de discrédit, menée à coups de millions, comme celles que nous avons connues sous le Seize-Mai, le Boulangisme et le Nationalisme, l'on pourrait aisément entraîner le corps électoral dans des voies

qui ne seraient pas celles où le pousserait son tempérament.

Après les élections de 1902, qui avaient eu lieu en pleine lutte religieuse, j'eus l'idée de comparer les chiffres de voix obtenus par les Bleus et les Blancs, depuis le Seize-Mai, dans toutes les communes des quatre arrondissements de la Haute-Savoie, et je constatai que, dans toutes les élections qui s'étaient succédées depuis vingt-cinq ans, les rapports numériques étaient demeurés les mêmes.

La conclusion qui se dégage de cette constatation est que, la campagne portant sur une question déterminée, telle que celle de la paix ou de la guerre, d'un impôt appelé à troubler gravement la vie matérielle des populations, l'on pourrait peut-être détourner l'attention du corps électoral des considérations purement politiques, et provoquer par surprise une défaite, sinon de l'idée républicaine, du moins du parti républicain, mais qu'une simple campagne d'agitation et de discrédit sera inopérante.

Le malicieux M. Charles Benoist l'avait bien compris, et c'est pourquoi il tenta de nous faire voter pour ou contre la justice électorale. Qui donc, en France, oserait se prononcer contre la Justice ?

Le pays, plus malin encore, a fini par y voir clair, et il faudra trouver autre chose. Comme on ne trouvera rien d'ici à mai 1914, l'on peut prévoir des élections de gauche.

Emile CHAUTEPS,
Sénateur de la Haute-Savoie,
Ancien Ministre.

Le Sabre

Le Grand-Duché de Luxembourg, dont on parle beaucoup en ce moment, possède une armée qui compte 250 hommes, y compris la musique.

Cette force, sans doute, ne pourrait pas barrer la route à un corps d'armée allemand, mais elle a, du moins, le mérite d'être extrêmement représentative.

Les soldats luxembourgeois, sont logés somptueusement. Ils ont chacun leur chambre avec l'eau chaude au cabinet de toilette et des fleurs sur leurs fenêtres.

Comme, d'autre part, le métier des armes conduit dans le Grand-Duché, non à la guerre, mais à d'utiles emplois administratifs, il est particulièrement recherché et le recrutement est à même de sélectionner judicieusement les candidats.

Par égard pour les petites bonnes, on ne choisit que des soldats de visage avenant ; par souci du prestige de l'autorité, on n'accepte que des hommes de haute stature. Le minimum de la taille militaire ne descend guère au-dessous de 1 m. 90.

L'an passé, un candidat se présenta qui déclina l'admiration du jury d'admission. Beau et bien fait, il ne mesurait pas moins de 2 m. 12. Il fut accepté sur le champ.

Mais le nouveau soldat provoqua un bouleversement dans les habitudes de l'armée. Il fallut lui faire faire un uniforme sur mesure, acheter pour lui du linge spécial et reconstruire son lit dans lequel il ne pouvait tenir.

Le recrutement a décidé, depuis lors, de n'admettre que les hommes mesurant moins de 2 mètres.

Les Luxembourgeois, fort jaloux de leur indépendance, se sont refusés à introduire dans leur armée la discipline allemande. L'autorité y est mitigée par une bienveillance paternelle qui prolonge jusque dans le service militaire la douceur familiale.

Un des quatre officiers du corps d'armée croisait récemment un soldat dans la rue :

— Eh bien ! Jean ! Tu ne me salue pas ?

L'homme rectifia la position :

— Mon lieutenant, excusez-moi : je ne vous avais pas vu.

— Ah ! tu ne m'avais pas vu ? Ça va bien, alors. Au premier abord, je croyais que tu me bouddais.

Vengeance de Prince

Un jour que le comte de Soissons était au jeu, il aperçut derrière sa chaise, dans une glace, un homme dont la mine ne lui disait rien de bon. Cette défiance le rendit attentif.

Effectivement, peu de temps après, il sentit couper le cordon de son chapeau, qui était en or fin. Il feignit de ne s'être aperçu de rien, et, prétextant quelque besoin, il se tourna vers le filou, et le pria de vouloir bien tenir son jeu : ce que celui-ci ne put refuser.

Le comte descendit à la cuisine et se fit donner le « tranchelard » le mieux affilé qu'on pût trouver : il le cacha sous son habit et rentra dans la salle.

Le filou, impatient de s'esquiver, se leva pour rendre le jeu qu'il tenait, mais le prince lui fit signe de continuer. En même temps, il s'approche le plus doucement qu'il peut, se saisit d'une de ses oreilles, qu'il coupe ; et, la tenant à sa main :

— Monsieur, lui dit-il poliment, quand vous me rendrez mon cordon, je vous rendrai votre oreille.

Un faux Gorki

Un jour, raconte l'Etoile belge, que Gorki se trouvait à Georgetown, en passant devant le théâtre, il vit qu'on y représentait une de ses œuvres. Il se mit à lire l'affiche. Quelle ne fut pas sa stupéfaction d'y lire, en gros caractères : « A la fin de la représentation, l'auteur viendra lui-même saluer le public. » Gorki entre au théâtre. La représentation a lieu.

Le rideau vient de tomber sur la dernière tirade. Le public réclame violemment l'auteur. Alors la toile se relève et un homme paraît sur la scène, s'avance jusqu'à la rampe et salue le public enthousiaste qui applaudit à tout rompre.

Gorki aussitôt, demande à l'imprésario de le présenter à l'auteur dont il se dit grand admirateur. Les deux Gorki sont en présence l'un de l'autre. Le faux Gorki comprend de suite ce que veut ce visiteur qui lui ressemble.

— Je vous en supplie, dit-il, ne dites rien. J'ai été engagé dans la troupe pour jouer les auteurs. Je me grime suivant le besoin et je suis tour à tour Sudermann, Rostand ou Maurice Donnay. Je vous en supplie, ne dites rien.

« Je suis père de famille et mon emploi au théâtre est mon seul gagne-pain.

Et Gorki ne dit rien. C'est un brave homme.

INFORMATIONS

Au Maroc

Assassinat d'un agitateur

Le bruit court avec persistance de l'assassinat, à Tazza, du sultan Chenguiti, qui provoqua dans le Rif une agitation, grâce à laquelle il comptait s'opposer à la marche des troupes françaises et espagnoles dans la zone de Kert et de la Moulouya.

D'après certains renseignements, les assassins appartiennent à la famille du caïd Mohamed Uyani, ancien chambellan du rogui.

La cause de Chenguiti gagnait paraît-il, des appels environnants avaient été faites sur divers soccos pour exhorter les indigènes des tribus Beni-Burriaguel à former des harkas contre l'Espagne.

L'assassinat aurait été causé, croit-on, par la crainte que les Kabyles ne fussent passés à la cause française.

On assure que la Française qui fut enlevée récemment n'est pas au pouvoir de Chenguiti, mais chez un chef qui l'avait fait prisonnière.

Statut du personnel des préfectures et sous-préfectures

A l'issue de la séance d'ouverture du Conseil général des Basses-Pyrénées, M. Barthou, président du Conseil, a reçu une délégation du personnel de la préfecture des Basses-Pyrénées, présentée par M. le préfet assisté de M. le secrétaire général, qui, en termes élogieux, a signalé au chef du gouvernement la laborieuse activité de ses collaborateurs et leur attachement inébranlable à la République.

Le président de la délégation, après avoir chaleureusement félicité le président du Conseil de son œuvre, et d'avoir doté la France d'une armée qui met à l'abri de toutes les éventualités extérieures, expose la situation actuelle des employés des préfectures et sous-préfectures ; il insiste tout particulièrement sur le retard apporté au vote du statut promis par le législateur de 1910 pour le 1^{er} janvier 1912 au plus tard, et demande au président du Conseil de vouloir bien user de sa haute influence auprès du Parlement pour hâter le vote du projet de loi déposé par MM. Caillaux et Klotz et rapporté par M. Loustalot le 5 juin 1912.

M. Barthou a remercié la délégation de ses marques de sympathies et a pris l'engagement formel de soumettre cette question au Conseil des ministres de samedi 4 octobre courant.

Le Vaccin de la Constipation

Mardi, à l'arrivée du rapide de Bordeaux, une centaine de médecins, de pharmaciens et de vétérinaires se pressaient sur le quai de la gare pour saluer M. le Dr Landret, de Bordeaux, et le féliciter de sa belle découverte du vaccin de la constipation. Hâtivement, l'éminent président de la Société internationale du cancer serre aimablement la main à tous, donne quelques explications sur sa découverte et s'en va rapidement à l'hôtel Capoul. A tous, il montre combien est simple l'application du vaccin. « Il est bien rare, dit-il, qu'une seule vaccination ne suffise pas à guérir pour toute la vie. »

Le soir, à huit heures, un banquet était offert à l'illustre savant ; une jeune fille vint lui apporter une magnifique gerbe de fleurs et de lauriers. Modestement, le Dr Landret exposa ensuite en détail ses récentes découvertes, sa théorie des ferments colloïdaux, ses vues personnelles sur la guérison de la tuberculose et du cancer. « Enfin, dit-il, messieurs, et c'est une bonne nouvelle, vous pouvez dire à vos malades que nous pouvons maintenant guérir, en dix minutes, la blennorrhagie la plus aiguë et les vieux écoulements les plus rebelles. »

L'Allemagne et ses réserves

Une agence d'information publie la dépêche ci-dessous que nous reproduisons avec les réserves d'usage :

Mulhouse, 30 septembre. — Une agence d'information avait annoncé, le 4 septembre que les maires d'Alsace-Lorraine avaient reçu l'ordre de dresser les rôles de la Landsturm dans un délai de quinze jours. Cette nouvelle a été démentie par les journaux officiels, mais elle n'en serait pas moins exacte.

Voici un autre fait qui vaut sans doute d'être signalé :

Depuis deux semaines environ, on procède à des appels extraordinaires de réservistes. Des jeunes gens appartenant aux classes de 1907 et de 1908, qui avaient déjà fait, l'année dernière, une période d'instruction, ont été encore appelés, contre toute attente, pour une nouvelle période de quatre semaines.

Jamais, depuis quarante ans, pareille chose ne s'était produite.

Un officier aviateur allemand atterri à Boulogne-sur-Mer

Lundi, vers cinq heures de l'après-midi, des cultivateurs travaillant entre Dannes et Neufchâtel, auprès du mont Saint-Frieux, exactement à la cote 158, près du ruisseau de Bonne, aperçurent un aéroplane qui semblait voler avec hésitation.

Le pilote, qui paraissait avoir des difficultés avec son appareil, ne tarda pas à atterrir.

Des ouvriers se précipitèrent et furent tout surpris de se trouver en présence d'un monoplan monté par un aviateur qui ne savait pas un mot de français, et qui s'efforçait, mais vainement, de repartir par la voie des airs.

Les personnes présentes lui firent du reste, comprendre qu'il n'était pas d'usage de partir ainsi sans donner au moins un motif plausible de sa visite.

L'aviateur descendit de son appareil et se mit alors en devoir de donner, tant bien que mal, des explications.

Il résulte des renseignements recueillis à Neufchâtel que l'aviateur allemand qui a atterri près de cette ville est parti lundi de Berlin pour battre le record de Guillaux. Il avait l'intention de passer par Coblenz, Cologne, Mayence, Strasbourg, Mulhouse et Bâle. Comme les vents lui étaient contraires, après avoir atterri à Cologne, il fut poussé du côté nord, et il vint atterrir à Bruxelles. De Bruxelles, il fit téléphoner à l'ambassadeur allemand en Angleterre pour lui annoncer son intention d'aller à Douvres. En cours de route, un peu avant Boulogne, il perdit sa direction et, vers cinq heures et demie, il atterrit près de Neufchâtel pour demander sa route à des cultivateurs qui se trouvaient dans les champs.

L'instituteur d'Airon-Saint-Waast lui demanda sa nationalité. L'aviateur ayant déclaré qu'il était Allemand, l'instituteur et le garde champêtre s'opposèrent à son départ. Les commissaires spéciaux de Boulogne furent avisés, ainsi que la préfecture, où se trouvaient le préfet, le sous-préfet et le général Duplessis, commandant la subdivision de Saint-Omer, occupés aux opérations du Conseil de révision. Tous trois se rendirent sur le lieu d'atterrissage. Le général Duplessis s'entretint en allemand avec l'aviateur, qui fit connaître sa véritable identité.

C'est un officier allemand nommé Franz Stoeffen, âgé de vingt-huit ans, lieutenant supérieur au 35^e fusiliers, à Brandebourg, et détaché comme lieutenant aviateur à Coebritz, près Berlin. Il monte un monoplan à ailes très allongées muni d'un moteur de 110 chevaux.

La Suisse et nous

La « Gazette de Francfort » publie un télégramme particulier de Paris, suivant lequel la Suisse aurait été amenée à adresser de sérieuses réclamations douanières à la France et ajoutant que, de ce fait même, les relations politiques entre les deux pays se ressentiraient de ces réclamations.

S'il y a eu, en effet, quelques petites zizanies administratives, on déclare, dans les sphères bien informées, qu'il est absolument inexact que les relations politiques entre les deux pays aient jamais subi le plus léger contrecoup de la défense de ces intérêts commerciaux. La Suisse a entière confiance dans la sagesse et l'équité du gouvernement de la République.

Les largesses de Moulaï-Hafid

Notre protégé Moulaï-Hafid aurait bien tort de se gêner ; la riche pension que nous lui servons lui permet de jeter l'or à poignées et il en use.

Evidemment, le vif métal est fait pour être dépensé, surtout quand c'est la princesse qui le donne.

On lit à ce sujet dans « le Journal du Caire » :

On sait que l'ex-sultan du Maroc a entrepris un pèlerinage aux lieux saints de l'Islam. L'ancien émir du Maroc fait preuve d'une générosité extraordinaire partout où il s'arrête. Nous avons récemment rapporté les cadeaux précieux qu'a fait l'ex-sultan à Beyrouth et à Damas. Le journal arabe « El-Mouktèbès » qui se publie à Damas, reçoit de Médine, où se trouve actuellement Moulaï-Hafid, une lettre annonçant que l'ex-sultan du Maroc, au cours de sa visite au harem-chérif (tombeau du prophète), a fait distribuer de fortes sommes d'argent aux ulémas et aux desservants des lieux saints de l'Islam. Qu'il continue, c'est la France qui paie. »

Toute l'Espagne sous l'eau

Des pluies sont tombées sur toute l'Espagne. Plusieurs régions d'Alméria sont inondées.

Le chemin de fer Sud-Espagne serait coupé sur plusieurs points. Un train a déraillé, à Saragosse. L'express de Madrid est arrêté à San-Vincente.

Plusieurs villages demandent des secours en toute hâte.

A Barcelone, un courant a emporté une voiturette et deux enfants ont été noyés.

Des voyageurs venant de Valence annoncent que la plupart des récoltes sur tout le parcours jusqu'à Barcelone sont totalement perdues.

Les lignes intérieures de la Catalogne sont interrompues.

Le télégraphe est coupé.

Les voyageurs ont entendu, aux abords de la gare de Cornell-San-Salvador, de nombreux coups de feu accompagnés d'appels au secours.

Le village de Cornell a été inondé. Les eaux ont atteint 3 mètres. Les fleuves Noya et Llibregat ont une hauteur de 7 mètres.

La caserne de gendarmerie de Martorel est inondée. La population a dû monter sur les arbres en attendant les barques qui leur ont été envoyées en toute hâte.

La lune de miel de l'ex-roi Manoel

Ceux qui ont prétendu que la lune de miel de l'ex-roi Manoel s'était changée en lune rousse, auraient été, paraît-il, mal renseignés.

Les journaux publient une lettre du marquis de Lavradio, chambellan de l'ex-roi Manoel, annonçant une amélioration dans la santé de la princesse Augusta Victoria. La lettre annonce également que les jeunes époux poursuivront sous peu leur voyage de noces.

Pendant la maladie de sa femme, l'ex-roi Manoel est toujours resté au chevet de la malade. Tout est bien...

Le Conflit Balkanique

Les Albanais occupent Liouma et Koula

Selon des rapports officiels, les Albanais ont occupé Liouma et Koula.

Des mesures ont été prises et des renforts envoyés pour repousser les Albanais et empêcher toute marche éventuelle de leur part sur Prizrend.

Des renforts ont également été dirigés sur Ochrida pour rétablir l'ordre dans les environs de cette localité.

Nouvelles contradictoires

Les nouvelles du théâtre des hostilités sont en contradiction. Alors que les dépêches de Belgrade prétendent que des renforts serbes ont été envoyés à Ochrida, la « Correspondance albanaise » apprend de Valona, que les Serbes ont abandonné la ville qui a été occupée ensuite par les troupes grecques.

Les Albanais ont pris Strugga.

de 1^{re} et de 2^e cuvée, commencent en 1913 au début des vendanges pour prendre fin au 30 novembre 1913.

Foire du 1^{er} Octobre

La foire du 1^{er} octobre a été assez importante. Les cours des animaux et des diverses denrées ont été les suivants :

Bœufs gras, de 40 à 45 fr. les 50 kilos; vaches, de 30 à 35 fr. les 50 kil.; bœuf de travail, de 750 à 1.100 fr. la paire; vaches, de 600 à 700 fr. la paire; bouvillons, de 750 à 850 fr. la paire.
Cochons, de 25 à 35 fr., suivant poids.
Moutons destinés à la boucherie, 1 fr. le kil.; agneaux, 1 fr. 05 le kil.; brebis d'élevage, de 40 à 48 fr. pièce.

Marché. — Poulards, 0,75; poulets, 1 fr.; canards, 0,70; dindes, 0,70; lapins privés, 0,50, le tout le 1/2 kilo.
Gibier. — Lièvres, de 4 à 5 fr. pièce; lapins sauvages, de 1 fr. 50 à 2 fr. pièce; perdreaux, de 1 fr. 25 à 1 fr. 35 pièce.
Œufs, 1 fr. 30 la douzaine.
Halle. — Blé, 22 fr. l'hect.; maïs, 14 fr. l'hect.; pommes de terre, 6 fr. l'hect.

Arrondissement de Cahors

Luzech

Voyage présidentiel. — M. le général Beaudemoulin, secrétaire général de la Présidence de la République, a adressé la lettre suivante à M. le maire de Luzech :

« M. le Président de la République a été profondément touché de la délicate attention qu'ont eu les habitants de votre commune en offrant une gerbe de fleurs à Madame Poincaré.

« Aux remerciements que Madame Poincaré a exprimés elle-même à la gracieuse messagère qui s'était chargée de remettre le bouquet, M. le Président tient à joindre ses remerciements personnels et me charge de l'honneur de vous exprimer sa gratitude en vous demandant de vous en faire l'interprète auprès de vos administrés.

« Veuillez agréer... »

Albas

Mort subite. — Lundi soir, vers les 15 heures, M. Laffont, propriétaire au Souleillac, était en train de vendanger avec sa famille dans sa propriété. Tout à coup, il s'affaissa sous les ceps. Sa femme et son fils se précipitèrent pour le relever craignant une indisposition. Quelle fut leur cruelle surprise lorsqu'ils s'aperçurent que le pauvre homme était mort subitement. Détail singulier : il y a environ 30 ans, le père de la victime mourut aussi dans le même champ et en pareille circonstance.

Nous adressons nos bien sincères condoléances à la famille du défunt.

Avis aux contribuables. — Les contribuables sont prévenus que le contrôleur des contributions directes se rendra à la mairie d'Albas le 7 octobre à 13 h. 1/2 pour procéder avec MM. Couture Abel et Dulac Joseph, commissaires nommés par M. le Préfet et en présence du maire, à la constatation des pertes occasionnées par les orages des 29 et 30 Juillet. La séance sera levée à 4 heures.

Les contribuables qui auront éprouvé des pertes sont invités à remettre à la mairie un état détaillé ou de se présenter au jour et heure fixés pour faire leur déclaration devant la commission. Ils devront être porteurs si possible de l'avertissement des contributions de l'année courante.

Les contribuables (propriétaires, locataires, fermiers ou colons) qui n'auront pas fourni un état détaillé ou qui ne seront pas présentés à la mairie le jour de la vérification s'exposeront à ne pas être compris dans l'état de dégrèvement et secours.

Accident. — Mardi vers les 14 heures, M. Coffignal, de Mélines, rentrait du Cimet, conduisant un bœuf attelé à une charrette chargée de vendange. En arrivant à la maison Bessières, M. Coffignal, on ne sait trop comment, fit une chute et le véhicule lui passa sur une partie du corps. Relevé par les voisins, la victime fut transportée dans la maison Bessières où le Dr Dulac lui donna les premiers soins après avoir constaté que le blessé avait de sérieuses fractures aux deux bras.

Fête locale. — Voici le programme de la fête qui aura lieu à la Rivière-Haute, les 4 et 5 octobre.
Samedi 4 octobre : à 18 heures, la fête sera annoncée par de nombreuses salves d'artillerie; à 20 heures, arrivée de la musique, concert.
Dimanche 5 : à 6 heures, salves d'artillerie; à 7 heures, réveil en fanfare; à 8 heures, tour de ville en musique; à 10 heures, distribution des bouquets et aubades aux habitants; à 11 heures, grandes courses de bicyclettes avec primes en argent, les meilleurs coureurs de la région se sont fait inscrire; à 15 heures, nombreux jeux divers; à 16 heures, ouverture du bal champêtre; à 19 heures, brillantes illuminations; à 20 heures, départ d'un superbe ballon; à 21 heures, grand bal.

Lundi 6 : continuation de la fête par divers jeux.
Le plus cordial accueil est réservé aux visiteurs.

Puy-l'Evêque

Echos de la soirée du 28. — Ce sont d'agréables heures que vous nous avez fait passer dimanche soir MM. de l'Union des travailleurs. Mieux que de longs et prétentieux discours votre petite fête a montré que le mot « amicale », qui souligne votre raison sociale était le vrai et que tous depuis le premier de la liste jusqu'au nouvel arrivé, vous êtes animés d'un sentiment de solidarité étroite, d'une véritable fraternité que ne ternit aucun penser de basse jalousie, aucun désir de paraître pour éclipser ses voisins, de satisfaire une sotte vanité, un peu recommandable orgueil. Vous vous êtes donnés tous et de toute votre âme à cette véritable fête de famille, sans chercher en dehors de votre sein des secours étrangers, avec le même cœur qui fait que vous vous soutenez mutuellement dans le besoin, et de cet élan spontané s'est épanoui comme un bouton de rose s'ouvrant sous les gouttes pures de la rosée d'un matin de printemps, une note des plus gracieuses qui nous a tenu et qui nous tient encore sous son charme.

Vous êtes si modestes que l'hésité à vous féliciter. Je voudrais citer quelques noms, mais c'est tous les artistes que je devrais mettre en vedette, car tous vous avez montré hier une maîtrise, une intelligence, et un goût tels que de tous on peut dire ce qu'on ne dit d'ordinaire que de quelques-uns : « MM. les acteurs ont joué avec un réel talent et un goût exquis ».

Scénètes dénuées de grotesque et interprétées par de véritables artistes, monologues dits avec une rareté, chansonnettes légères sans gaucherie outrée, lancées par de réels comiques, airs d'opéras rendus sans vaines prétentions, mais avec beaucoup d'intelligence par des voix chaudes et justes, romances sentimentales roucoulées par de jeunes voix. Exquises de grâce et de justesse, chœurs chantés avec un goût et un ensemble parfaits, marches entraînantes ou airs languoureux tziganes par un orchestre fin et choisi, toute cette mosaïque d'auditions variées scellées par un fort ciment de franche cordialité a créé dans la salle un véritable courant de sympathie et d'admiration et quand le chœur patriotique de la fin a clos par une note juste et grave votre remarquable concert, les braves qui ont spontanément crié de toutes parts suffirent amplement à démontrer que vous aviez contenté entièrement vos auditeurs et que votre fête était peut-être une de celles qui avaient le plus brillamment réussi. Bravo, travailleurs, vous êtes dans le vrai.

X.

Grézels

Syndicat des planteurs de tabac. — Les membres adhérents au Syndicat des planteurs de tabac de la commune de Grézels se sont réunis, dimanche dernier, à 15 heures à la mairie, sous la présidence de M. Molinié, président.

Un grand nombre de planteurs assistaient à la réunion.
M. le président donne lecture de la circulaire de la Fédération relative à la réunion du 5 octobre. Au cours de cette réunion, sera dressée la liste des candidats aux fonctions d'expert en vue de l'élection du 19 octobre. Sont désignés comme délégués : MM. Isidoreournil et Auguste Caumont.

Accident. — Samedi dernier, dans la soirée, M. Abel Souillac, propriétaire à Pescadoires, se rendait à son domicile avec une charrette chargée de regain et attelée d'une paire de bœufs.

En cours de route et en face de la mairie de Grézels, les bœufs, effrayés ou piqués par les mouches, firent un brusque écart. Le choc fut si violent que les deux colonnes et le portail de la mairie furent démolis par la charrette.

Les dégâts sont purement matériels.

Arrondissement de Figeac

Figeac

Aviation. — Dans la nuit de dimanche à lundi, vers deux heures du matin, un aéroplane venant du Sud-Ouest et se dirigeant du côté du Cantal, est passé sur la gare de notre ville. Le bruit du moteur a été parfaitement perçu par le personnel de nuit, mais il a été impossible, à cause de l'obscurité, de distinguer si c'était un biplan ou un monoplan.

Marivage. — Vendredi dernier, M.C., de Figeac, propriétaire d'un vignoble près la Capelette, a surpris trois gamins de la ville, qui étaient en train de vendanger. Ils étaient tous les trois munis de paniers qu'ils avaient remplis de grappes de raisins.

Vol d'une bicyclette. — Dimanche dernier, un individu qui devait avoir une entière connaissance des lieux, s'est introduit dans l'atelier de M. Meyniel, forgeron à Planioles, et s'est emparé d'une bicyclette.

Des soupçons pèsent sur un jeune

homme de la localité qui a disparu depuis le jour de cette soustraction.

Justice. — Jeudi, à neuf heures du matin, à lieu au palais de justice la séance d'ouverture de l'année judiciaire 1913-1914.

Hôtel de la monnaie. — Dimanche dernier, M. Henri Chaine, architecte du gouvernement, s'est rendu dans notre ville pour visiter les travaux de boiserie et de verrière exécutés par MM. Clément Roux et Pingué, entrepreneurs à Figeac, à la maison historique de la rue Orthabadiol (Oustal de la Monnaie). Les travaux restant à faire ne comprennent que les grilles en fer pour fermer les ateliers où la monnaie était frappée.

Etat civil du mois de septembre. — Naissances Raymond Fargues, Odette Nigou, Jean Mignaton, Marcel Gutin, Yvonne Savignac, Roger Burgalères.

Mariages : Frédéric Larigaldie, cocher, et Jeanne Larigaldie, sans profession; Pierre Bories, ouvrier électricien, et Marcelle Toussaint, sans profession; Benjamin Labarthe, menuisier, et Elodie Guiral, sans profession; Louis Toulzes, domestique, et Marie Bétille, domestique.

Décès : Cyprien Cassan, 68 ans, hospice; Jean Danoté, 3 mois, à l'Official; Anna Houlié, 1 mois et demi, rue de la Miséricorde; Denis Rivière, 78 ans, hospice; Catherine Longuesserre, 76 ans, hospice; Delphine Lajugie, épouse Labry, 22 ans, rue des Cordeliers; inconnu, décédé à l'hospice; Marguerite Bonet

Planioles

Election complémentaire. — Par arrêté de M. le préfet du Lot, les électeurs de la commune de Planioles sont convoqués pour le dimanche 26 octobre, à l'effet d'élire un conseiller municipal, en remplacement de M. André Tourand, maire, décédé.

Saint-Félix

Mérite agricole. — Notre ami M. Marcel Lancelot, maire de St-Félix, vient d'être nommé chevalier du mérite agricole.

Tous les républicains de St-Félix applaudissent à cette distinction si méritée et c'est en leur nom que nous adressons au nouveau chevalier nos plus vives félicitations.

Vol. — Il y a quinze jours un voleur subtilisait en plein jour 3 lapins à M. le curé de St-Félix. Dans la nuit de dimanche à lundi il a réédité le même coup en s'appropriant cette fois-ci sept de ces animaux.

St-Hilaire-Bessonnes

Election municipale. — Suivant un arrêté de M. le préfet du Lot, les électeurs de la commune de Saint-Hilaire-Bessonnes sont convoqués, pour le 26 octobre, à l'effet d'élire un conseiller municipal, en remplacement de M. Sylvain Mazarguil, décédé.

Arrondissement de Gourdon

Gourdon

Conseil municipal. — M. Dauliac, maire, présidé.
Lecture est donnée du procès-verbal de la dernière séance. Adopté sans observations.

M. Dauliac communique au conseil une lettre du préfet du Lot transmettant les remerciements de M. le président de la République pour l'accueil chaleureux qui lui a été fait par les localités qu'il a visitées.

L'assemblée fixe à 0 fr. 50 le taux de l'allocation journalière aux femmes en couches, et décide qu'à l'avenir il ne pourra plus être ouvert de débits de boissons à moins de cinquante mètres des établissements réservés aux cultes, des écoles, hospices ou cimetières, les droits acquis étant respectés.

Le conseil rejette une demande de réduction des droits de place de Prouilhac.

M. Dalet, rapporteur de la commission des travaux publics, donne lecture de son rapport, qui conclut à l'ouverture d'un crédit de 13.000 fr. dont l'emploi est ainsi déterminé : 1. Réparations à l'église de Prouilhac, 250 fr.; 2. Construction d'une citerne à l'école pratique de Saint-Romain, 350 fr.; 3. rectification de la mare de Campagnac, 650 fr.; 4. réparations à l'église de Saint-Pierre (monument historique, part contributive de la commune), 1.000 fr.; 5. mairie et justice de paix, 1.500 fr.; 6. école des garçons, 3.600 fr.; 7. gendarmerie, 1.700 francs.

Le rapporteur fait connaître le texte du traité à intervenir avec la maison Gibault pour l'extension de la canalisation d'eau potable et demande la création d'un établissement de bains sur l'ancienne place du Roc.

La commission est d'avis, d'autre part, de surseoir au curage de l'abreuvoir situé sur la route de Payrignac et à l'installation d'une pompe à la fontaine de Prouilhac.

Les conclusions de la commission sont adoptées à l'unanimité.
On passe à l'examen des divers budgets.

Sur la proposition de M. Métadié,

rapporteur de la commission des finances, le compte administratif est approuvé, ainsi que celui du bureau de bienfaisance.

Au sujet du budget de l'hospice, M. Malvy croit devoir présenter certaines observations auxquelles M. Métadié répond. En dépit des explications très nettes qui lui ont été fournies aussi bien à la commission des finances qu'en séance publique. M. Malvy maintient ses critiques. M. le maire intervient énergiquement et met les choses au point. L'incident à un certain moment très vif, finit à la confusion du protestataire. A l'unanimité, moins la voix de M. Malvy, le conseil donne un avis favorable.

On arrive au budget communal, au sujet duquel M. Métadié fournit toutes explications nécessaires. Le budget supplémentaire de 1913 se solde par un excédent de 31 fr. 32. Le budget primitif de 1914 comporte en recettes 62.318 fr. 42; les dépenses prévues étant de 61.660 fr. 85, il reste un excédent de 657 fr. 57. Approuvé.

M. Métadié invite enfin le conseil à voter un emprunt de 13.000 fr. pour faire face aux dépenses signalées par la commission des travaux publics pour réparations urgentes aux immeubles communaux. Cet emprunt pourrait être gagé par une imposition de 2 centimes 5.

Malgré l'opposition de M. Malvy, qui paraît d'ailleurs assez mal inspiré, les conclusions du rapporteur sont adoptées à l'unanimité, M. Malvy, seul, s'abstient.

M. le maire pose certaines modifications au tarif des droits de place. Adopté.

Le conseil désigne MM. Boy et Baras pour assister M. le maire à l'adjudication de ces droits de place en novembre prochain, sur la mise à prix de 5.000 fr., avec faculté de baisser, s'il y a lieu.

L'assemblée se prononce enfin sur des demandes de sursis d'incorporation et de soutiens de famille.

Accident. — Un gamin de 12 ans, le jeune Cussac, en passant rue Bertrand de Gourdon, a reçu, sur la tête, une tuile tombée du toit d'une école des filles. La blessure est assez étendue mais n'offre aucun caractère de gravité. Conduit à la pharmacie Pons, l'enfant a reçu tous les soins nécessaires.

Le danger des armes à feu. — Tout en causant avec des camarades, un jeune homme de 17 ans manipulait une canne-fusil. Le coup partit et la charge tout entière l'atteignit au talon. La blessure est assez sérieuse et nécessitera un repos prolongé.

Gramat

Probité. — Le jour de notre dernière foire, M. Baptiste Coldefy, domestique à Fouinçelage, commune de Couzou, a trouvé, sur la voie publique, un porte-monnaie contenant une somme assez importante. Il s'est empressé de le remettre à son légitime propriétaire et a refusé toute récompense.

Nos félicitations à cet honnête travailleur.

Foire du 29 septembre. — Malgré un vent très violent, la foire du 29 septembre a eu une grande importance : les divers marchés étaient bien approvisionnés et de nombreuses affaires se sont traitées. Voici quelques cours pratiqués :

Foirail. — Bœufs de labour, de 950 à 1.150 fr. la paire; bœufs de boucherie, de 38 à 44 fr. les 50 kilos; vaches de trait, de 650 à 850 fr. la paire; vaches de boucherie, de 32 à 36 fr. les 50 kilos; bouvillons, de 300 à 450 fr. la paire; veaux de lait, 1 fr. 15 le kil.

Bêtes à laine. — Moutons gras, de 35 à 40 fr. les 50 kilos; brebis de troupeau, jusqu'à 40 fr. pièce.

Porcs. — Porcs pour la charcuterie, de 60 à 65 fr. les 50 kilos; nourains et porcelets, vente très active, en sensible augmentation sur les cours des foires des environs.

Halle. — Blé-froment, 21 fr. l'hectolitre; avoine, 8 fr. 50.

Volaille. — Poules, 0,70 le demi-kilo; poulets, 0,80; canards, 0,75; œufs, 1,15 et 1,20 la douzaine.

Beaucoup de gibier apporté sur le marché : vente très active à de bons prix.

Beaucoup aussi de jardinage : vente rémunératrice.

Bonne foire sous tous les rapports : les marchands étalagistes ont fait bonne recette.

Ni vols, ni accidents. Prochaine foire le 31 octobre.

Labastide-Murat

Conseil de révision. — Les opérations du conseil de révision à Labastide-Murat, ont eu lieu mardi 30 septembre, à dix heures du matin, sous la présidence de M. le préfet du Lot, assisté du général commandant la subdivision et de M. le sous-préfet.

Sur 43 inscrits, 36 se sont présentés, 23 ont été déclarés bons pour le service armé. Il y a eu 10 ajournés et 3 exemptés.

Après les opérations, les conscrits se sont répandus dans les hôtels et cafés et la journée s'est terminée sans incident.

Marché hebdomadaire. — Un peu plus animé que de coutume. Nous relevons les cours suivants :

Halle aux grains. — Blé froment

de commerce, de 17 fr. à 17,50; de semence, épuré, de 18 fr. à 18,25; avoine, de 7 fr. à 7,50; baies de genièvre, de 5 fr. à 5,50; extra, 8 fr. le tout, le sac de 80 litres. Pas d'apport d'autres céréales.

Volailles. — Poules, 0 fr. 70; poulets, 0 fr. 80; œufs, de 1 fr. 05 à 1.10 la douzaine.

Gibier. — Lièvres et levrauts, de 0,85 à 0,90 le demi-kilo; perdreaux rouges, 2 fr.; gris, 1,75 la pièce.

Jardinage. — Marché bien approvisionné; les raisins se vendent 0,50 et 0,55 le kilo.

Saint-Germain

Nomination de l'adjoint. — Dimanche 28 septembre, eut lieu l'élection d'un adjoint au maire, en remplacement du regretté docteur Sahut.

M. Jean Bonnet, pharmacien, a été élu.

Trouvaille. — M. Joseph Buffet, employé à la préfecture de la Seine, en villégiature à la Calprade, commune de Saint-Germain, a trouvé sur la voie publique une cravate de dame avec une épingle en or d'une certaine valeur et l'a déposée à la mairie de Saint-Germain, où la personne qui l'a perdue peut la réclamer.

Nous adressons nos félicitations à M. Joseph Buffet pour son acte de probité.

Gignac

Il y a des gens qui manifestent des sentiments républicains, se disent laïques, ultra démocrates et clamant bien fort, bien haut leur anticléricalisme, ne ratent cependant pas l'occasion de se faire les porte-paroles, les exécuteurs fidèles des ordres des curés.

Cette catégorie n'est pas nombreuse, mais elle existe, et à Gignac nous en avons des échantillons.

Il est vrai que l'on en rit et que les exercices de ces gens-là ne tirent pas à conséquence.

Ainsi, au moment du départ de la classe, un des plus fervents anticléricals eut l'idée d'organiser un petit pèlerinage à Rocamadour, pour attirer sur les conscrits les bénédictions de la Vierge noire.

Il n'y a pas de mal à ça, dira-t-on. Certes non : mais pourquoi est-ce un de ceux-là même qui crient le plus fort leur incrédulité au sujet des cérémonies cléricales ?

L'an passé, un autre anticlérical farouche fit ce même pèlerinage, non en touriste mais en pèlerin.

On en a bien ri à Gignac, et on en rit encore, car ce pèlerinage des conscrits a fait fiasco.

Bibliographie

LA FEMME CHIC

Revue Mensuelle de Mode, Paraissant le 1^{er} de chaque mois, 47, rue de Sèvres, Paris VI^e.

Sommaire du 1^{er} octobre.

Josiane, la mode à Paris. — M. Nadaud, le Tango. — G. Derys, l'art de la broderie. — Dulhom Nogues, la demande. — Docteur André, causeuse médicale.

Dix pages de gravures noires indiquant la mode de cet hiver, pour toutes les variétés de costume féminin. Huit planches hors texte coloriées à l'aquarelle et reproduisant les dernières créations de Francis, Redfern, Laferrière, Martial & Armand.

Patron découpé d'une combinaison. Ce numéro est en vente chez tous les libraires.

Envoi franco contre mandat poste de 2 fr. 25 adressé à M. Louchel, 47 rue de Sèvres, Paris VI^e.

LA REVUE HEBDOMADAIRE

Sommaire du numéro du 4 octobre.

Envoi, sur demande, 8, rue Garancière, Paris, d'un numéro spécimen et du catalogue des primes de librairie (26 francs de livres par an).

PARTIE LITTÉRAIRE

Paul Bourget, de l'Académie française, Le Professeur Poncet. Gabriel Hanotaux, de l'Académie française, Le Protectorat de la France sur les Catholiques en Orient. Georges Fonsegrive, Diderot. (A propos de son deuxième centenaire.) André Lichtenberger, Le Sang nouveau (IV). Armand Pravel, Emile Pouillon et ses paysans. Jean-Louis Vaudoyer, Poésies. V. Bouyer-Karr, Tante Neige. Film, La Vie qui passe.

Memento bibliographique. Notes et Notices. Revues étrangères. Les Faits et les Idées au jour le jour. Revue économique et financière. La Vie mondaine. L'art décoratif. La Vie pratique. La Vie agricole.

PARTIE ILLUSTRÉE

Le Triomphe de l'Aviation : L'aviateur Roland Garros, qui a survolé la Méditerranée (760 kilomètres), le 23 septembre 1913, en 7 heures 53 minutes.

La Méditerranée survolée : Trajet suivi par l'aviateur Garros, de Saint-Raphaël à Bizerte, sans escale.

Actualités : Garros après son arrivée à Bizerte. Le prince Carol de Roumanie. La grande-duchesse Olga. M. le général Liautey, dans le parc de sa maison familiale, à Crévic, près de Lunéville, remettant la croix de la Légion d'honneur au capitaine Renaud-Massiet, du 3^e spahis. Les deux filles aînées des souverains d'Italie, Alphonse XIII, qui a reçu dernière-

ment M. Barthon au palais de Miramar, à Saint-Sébastien.

Diderot : Monument de Diderot, boulevard Saint-Germain, à Paris.

Emile Pouillon : Emile Pouillon, sa dernière photographie (1905). Le monument, œuvre de Saint-Marceaux élevé à la mémoire d'Emile Pouillon. Sa propriété de Capdeville, près Montauban.

Le Professeur Poncet : M. le professeur Poncet à sa table de travail avec son chef de clinique, M. le docteur René Leriche.

Les Fêtes populaires de Bergues : Inauguration à Bergues (Nord) du monument élevé à Lamartine. Fêtes populaires flamandes organisées à Bergues, à l'occasion de l'inauguration du monument de Lamartine. « Le géant Lyderic ».

La catastrophe de Villeneuve-Loubet : Les obsèques des victimes de l'accident de tramway de Villeneuve-Loubet.

Les grandes manœuvres anglaises : Le général de Castellnou aux grandes manœuvres anglaises.

Les Aviateurs français : L'aviateur Brodin expérimentant un parachute nouveau à Nantes, en se jetant du haut du pont transbordeur, au-dessus de la Loire (2 gravures).

Les Victimes de l'Aviation : Le lieutenant Souleiland qui vient de faire une chute mortelle au Maroc.

L'Instantané, partie illustrée de la Revue hebdomadaire, tiré chaque semaine sur papier glacé, peut être relié à part à la fin de l'année. Il forme deux volumes de 300 pages.

MARCHÉ AUX PRUNES

Miramont (Lot-et-Garonne), 30 septembre. — Voici les cours pratiqués à notre marché de lundi : les 40 à 45 fruits au demi-kilo, de 110 à 115 fr.; les 46 à 50, de 90 à 95 fr.; les 50 à 55, de 70 à 75 fr.; les 56 à 60, de 65 à 70 fr.; les 60 à 65, de 58 à 60 fr.; les 66 à 70, de 54 à 56 fr.; les 70 à 75, de 52 à 54 fr.; les 76 à 80, de 48 à 50 fr.; les 80 à 85, de 44 à 46 fr.; les 86 à 90, de 40 à 42 fr.; les 90 à 95, de 38 à 40 fr.; les 96 à 100, de 36 à 38 fr.; les 100 à 105, de 32 à 34 fr.; les 106 à 110, de 30 à 32 fr.; les 110 à 115, de 28 à 30 fr.; les 120 à 125, de 26 à 28 fr.; fretin, de 15 à 20 francs, le tout les 50 kilos.

Monclar d'Agenais (Lot-et-Garonne), 30 septembre. — Apport 500 quintaux environ, vendus au cours suivants : les 40 à 44 fruits, de 110 à 120 fr.; les 50 à 54, de 75 à 80 fr.; les 60 à 64, de 60 à 65 fr.; les 70 à 74, de 54 à 56 fr.; les 80 à 84, de 40 à 45 fr.; les 90 à 94, de 38 à 40 fr.; les 100 à 104, de 30 à 36 fr.; les 110 à 114, de 28 à 30 fr.; les 120 à 124, de 24 à 26 fr.; fretin, de 18 à 20 francs, le tout les 50 kilos.

Furlani (Corse), 5 août 1912. Depuis longtemps j'éprouvais des malaises dus à la constipation, maux de tête, maux de reins, points de côté. J'ai employé les pilules Suisses qui m'ont guéri. BARBIERI. (Sig. lég.)

PAR CORRESPONDANCE A PEU DE FRAIS et sans aucun déplacement, vous pouvez profiter des leçons pratiques de l'ECOLE PIGIER : Commerce, Finance, Sténographie, Langues, Comptabilité, Sténographie, Dactylographie, Droit, Dessin Industriel, Publicité, etc. Les leçons étant les mêmes que celles données sur place à l'Ecole, les Elèves par correspondance jouissent des mêmes avantages que ceux sur place : Diplôme, Emploi, L'Ecole Pigier prépare en outre par Correspondance à tous les examens de l'enseignement primaire, primaire supérieur et secondaire, et aux Carrières Administratives. Envoi gratuit du Programme C. Boulevard Poissonnière, 19, PARIS. INTERNET pour Jeunes Gens. Confort moderne.

BULLETIN FINANCIER

Paris le 1^{er} Octobre 1913.

Le marché a accentué ses tendances vers l'amélioration et dans la plupart des groupes on a noté une reprise sensible.

La rente française, entre autres, s'inscrit à 88,15.

Les fonds d'Etats étrangers sont bien tenus. L'Extérieure espagnole passe à 93,40, l'Italien à 97,60, le Turc à 86,55 et le Serbe à 82. Le russe 3 0/

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Transport à demi-tarif des ouvriers vendangeurs en 1913

Une réduction de 50 0/0 sur le prix des places de 3^e classe au Tarif général sera accordée cette année aux ouvriers vendangeurs se rendant, pour les vendanges, d'une gare quelconque du réseau d'Orléans située dans les départements ci-après à une gare quelconque du même réseau située dans ces mêmes départements :

Charente, Gironde, Dordogne, Lot-et-Garonne, Lot, Tarn - et - Garonne, Haute-Garonne, Tarn, Corrèze, Haute-Vienne, Vienne, Loir-et-Cher, Aveyron, Loiret, Indre-et-Loire :

Une même réduction est consentie à cette catégorie d'ouvriers en provenance d'une gare quelconque des départements du Morbihan et du Finistère, à destination d'une gare quelconque des départements de Maine-et-Loire, Loir-et-Cher, Indre-et-Loire et Loiret.

Les ouvriers vendangeurs devront voyager par groupe de cinq au moins à l'aller et au retour et effectuer sur ledit réseau un parcours simple de 50 kilomètres au minimum (soit 100 kilomètres aller et retour) ou payer pour cette distance.

Sur présentation d'un certificat du Maire de leur commune constatant leur qualité d'ouvriers journaliers allant faire la vendange, ils paieront place entière à l'aller ; le même certificat servira de billet pour effectuer gratuitement le voyage de retour à la condition qu'il soit visé par le Maire de la commune où ils ont été occupés.

Cette réduction est accordée, pour l'aller, du 10 septembre au 30 octobre inclus ; le retour devra s'effectuer dans un délai qui ne sera pas inférieur à huit jours et dont le maximum sera de cinquante jours.

A titre exceptionnel, le bénéfice de ces dispositions est accordé jusqu'au 15 novembre inclus, pour l'aller, aux ouvriers dont les producteurs de raisins de table de la région de Port-

Sainte-Marie, Agen, Moissac, etc., pourront avoir besoin, cette année, en vue du ciselage et de la cueillette desdits raisins ; ces ouvriers pourront effectuer leur voyage isolément à l'aller et au retour.

Facilités de circulation

accordées aux Ouvriers Agricoles

Une réduction de 50 0/0 sur le prix des places de 3^e classe du Tarif général sera accordée jusqu'au 30 novembre 1913 et sous réserve d'un parcours simple de 100 kilomètres au minimum, soit 200 kilomètres aller et retour, aux ouvriers agricoles se rendant d'une gare quelconque du réseau d'Orléans à une gare quelconque des sections de :

Juvisy à Orléans ; Brétigny à Tours ; Anneau à Etampes ; Etampes à Bellegarde-Quiers ; Orléans à Malesherbes ; Orléans à Montargis ; Orléans à Gien ; Orléans à Tours ; Orléans à Argenton ; Tours à Saincaize ; Tours à Châteauroux ; Tours

à Port-de-Piles ; Port-de-Piles à Argenton ; Châteauroux et Argenton à La Châtre.

Les ouvriers paieront place entière à l'aller, mais lors de leur voyage de retour, qui devra s'effectuer dans un délai minimum de quinze jours et maximum de deux mois, ils seront transportés gratuitement sur présentation d'un certificat visé par le Maire de leur commune d'origine et par le Maire de la commune où ils auront été employés, constatant qu'ils sont ouvriers agricoles.

L. MAURY
Chirurgien-Dentiste

Diplômé de la Faculté de Médecine de Paris
Lauréat de l'Ecole Dentaire de France

DENTISTE DU LYCÉE GAMBETTA

et des Ecoles Normales

8, RUE FÉNELON, en face la Halle
Consultations de 9 à 6 heures

Confiez tous vos achats
Confiez la préparation de vos ordonnances
A LA
GRANDE PHARMACIE
DE LA CROIX-ROUGE

La plus importante Pharmacie de toute la région
LA MIEUX APPROVISIONNÉE
LA MIEUX ORGANISÉE
VEND LE MEILLEUR MARCHÉ

LABORATOIRE D'ANALYSES ET DE STÉRILISATION
Directeur : **Paul GARNAL**, O. S. Pharmacien de 1^{re} Classe
Diplômé de l'Ecole Supérieure de Pharmacie de Paris
Membre du Conseil Départemental d'Hygiène du Lot - Inspecteur des Pharmacies
Ancien Pharmacien Adjoint de l'Assistance Publique de Paris
Boulevard Gambetta (en face le Théâtre) -- CAHORS

La PHOSPHODE GARNAL
remplace l'Huile de Foie de Morue

POUR LE TRAITEMENT & LA GUÉRISON
DES
Maladies de la poitrine, Maladies des os, Maladies des enfants
Rhumatismes, Engorgements ganglionnaires
Toux opiniâtre, Furoncles etc.

Prix du flacon : **3 fr. 50.** — Le litre : **6 fr.**
La Phosphode Garnal **ATTESTATION D'UN MÉDECIN**
et le Corps Médical **DE LA FACULTÉ DE PARIS**

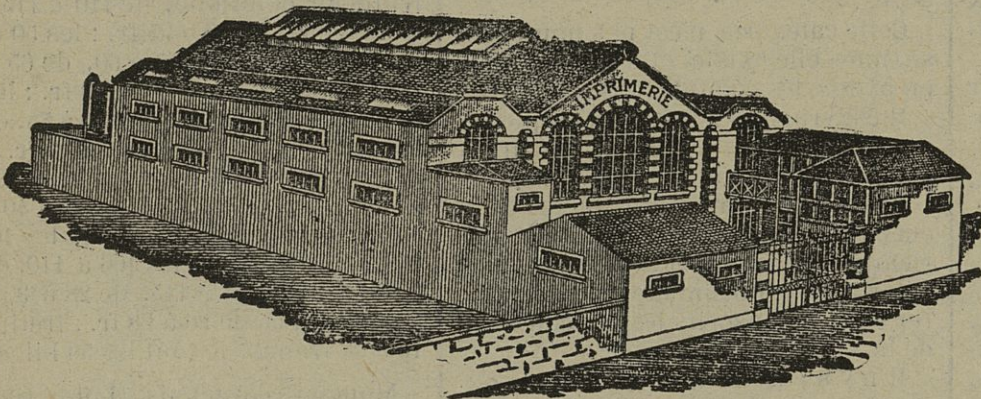
« Le RECONSTITUANT et le DÉPURATIF le plus énergique et le plus agréable est, sans contredit, la PHOSPHODE. C'est de l'Huile de Foie de Morue concentrée et débarrassée des corps gras qui la rendent indigeste et désagréable à prendre.
« Chaque flacon de PHOSPHODE renferme les principes dépuratifs et fortifiants contenus dans cinq litres d'Huile de Foie de Morue associés à du Phosphate de Chaux assimilable et à de l'Iode à l'état naissant.
« La PHOSPHODE fortifie les enfants faibles, fait disparaître les engorgements ganglionnaires, fortifie les os.
« C'est le grand remède contre l'Anémie et les pâles couleurs.
« Son action réconfortante sur le système nerveux en fait un spécifique contre la neurasthénie.
« Par son Iode, elle s'impose aux personnes atteintes de rhumatismes, de bronchites aiguës ou chroniques, et de toutes les affections de poitrine.
« Administrée aux convalescents, elle hâte le retour des forces, stimule l'appétit, fortifie les bronches. »

Docteur ORTEL,
de la Faculté de Médecine de Paris,
2, Boulevard Ornano, Paris.

IMPRIMERIES A. COUESLANT

CAHORS (Lot)

ALENÇON (Orne)



USINE DE CAHORS

21 PRESSES

Installation Moderne

Travaux en tous genres

LIVRAISON RAPIDE. -- PRIX MODÉRÉS

SERVICE D'ÉTÉ 1913

De Paris à Toulouse par Cahors

	739	3	1123	121	23	35	1125
	OMNIBUS	RAPIDE	OMNIBUS	RAPIDE	EXPRESS	DIRECT	OMNIBUS
	1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e class.	1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e class.	1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e class.	1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e class.	1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e class.	1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e class.	1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e class.
PARIS (Orsay) dép.	—	8 20	—	19 »	20 27	22 51	—
PARIS (Aust.) dép.	—	8 30	—	19 10	20 37	23 4	—
LIMOGES { arrivée	—	14 2	—	0 47	2 28	8 34	—
{ départ	3 16	14 12	—	0 53	2 36	9 10	—
BRIVE... { arrivée	6 18	15 41	—	2 29	4 5	12 5	—
{ départ	6 45	15 48	15 58	2 35	4 14	13 12	19 25
Gignac-Cressensac	7 21	—	16 33	—	13 47	20 3	—
SOULLAC { arr.	7 40	—	16 52	—	4 49	14 6	20 23
{ dép.	7 45	—	16 54	—	4 52	14 10	20 43
CAZOULÈS... { arr.	7 53	—	17 2	—	14 18	20 52	—
{ dép.	8 9	—	17 18	—	14 34	21 9	—
Nozac... { arr.	8 19	—	17 28	—	14 44	21 20	—
{ dép.	8 31	—	17 40	—	14 56	21 33	—
GOURDON { arr.	8 40	—	17 49	—	15 5	21 43	—
{ dép.	8 51	—	18 »	—	15 16	21 55	—
Dégagnac... { arr.	9 2	—	18 11	—	15 27	22 7	—
{ dép.	9 13	—	18 23	—	15 38	22 19	—
Thédirac-Peyril... { arr.	9 22	—	18 33	—	15 47	22 30	—
{ dép.	9 32	17 18	18 43	4 5	15 53	22 41	—
CAHORS { départ	9 41	17 23	18 58	4 9	16 7	—	—
Sept-Ponts... { arr.	9 51	—	19 8	—	16 18	7 12	—
{ dép.	10 5	—	19 22	—	16 34	7 29	—
Cieurac... { arr.	10 12	—	19 29	—	16 42	7 38	—
{ dép.	10 45	18 »	20 2	—	16 57	8 19	—
CAUSSADE... { arr.	11 19	18 26	20 36	5 9	17 1	8 58	—
{ dép.	11 31	19 16	21 57	6 »	17 50	20 7	10 36

De Toulouse à Paris par Cahors

	42	16	1140-1128	1132 (*)	4	122	700	1136
	RAPIDE	EXPRESS	OMNIBUS	OMNIBUS	EXPRESS	RAPIDE	OMNIBUS	OMNIBUS
	1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e class.	1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e class.	1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e class.	1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e class.	1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e class.	1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e class.	1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e class.	1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e class.
TOULOUSE... d.	13 »	16 45	15 47	18 3	20 45	23 37	5 18	9 16
MONTAUBAN... d.	13 49	17 37	16 37	19 59	21 34	0 27	7 15	10 47
CAUSSADE... d.	—	17 59	—	20 42	21 57	—	7 56	11 25
Labenne... d.	—	—	17 54	21 25	—	—	8 38	12 »
Cieurac... d.	—	—	18 2	21 34	—	—	8 47	12 8
Sept-Ponts... d.	—	—	18 13	21 46	—	—	8 59	12 19
CAHORS... { arr.	14 45	18 36	18 21	21 54	22 35	1 23	9 7	12 27
{ dép.	14 49	18 43	19 4	5 50	22 40	1 27	9 30	15 32
Espère... d.	—	—	19 17	6 4	—	—	9 42	15 44
St-Denis-Catus... d.	—	—	19 31	6 20	—	—	9 54	15 57
Thédirac-Peyril... d.	—	—	19 45	6 36	—	—	10 7	16 10
Dégagnac... d.	—	—	19 54	6 45	—	—	10 16	16 19
Saint-Clair... d.	—	—	20 3	6 54	—	—	10 25	16 28
GOURDON... d.	—	—	19 24	7 11	23 22	—	10 38	16 42
Nozac... d.	—	—	20 26	7 20	—	—	10 46	16 50
Lamothe-Fénel... d.	—	—	20 35	7 30	—	—	10 55	16 59
CAZOULÈS... d.	—	—	20 49	7 44	—	—	11 8	17 12
SOULLAC... { a.	15 47	19 45	20 57	7 52	23 43	—	11 15	17 19
{ d.	15 48	19 47	21 3	8 4	23 46	—	11 18	17 33
Gignac-Cressensac... d.	—	—	21 32	8 36	—	—	11 43	17 58
BRIVE... { a.	16 23	20 22	22 2	9 7	0 22	2 58	12 11	18 26
{ d.	16 28	20 31	—	9 25	0 28	3 5	12 56	18 41
PARIS... (A.) arr.	23 45	4 36	—	19 5	8 47	10 32	22 46	—
PARIS... (O.) arr.	23 54	4 46	—	19 14	8 56	10 41	22 55	—

Les trains "express" et "rapide" ne prennent les voyageurs de 2^e et 3^e classes que dans des conditions déterminées ; consulter les indicateurs.
(*) Le train 1132 n'a lieu que les jours de foire à Montauban.

De Cahors à Libos

	6 3	7 28	12 40	18 52
CAHORS... dép.	6 3	7 28	12 40	18 52
Mercuès... d.	6 17	7 50	12 54	19 7
Douelle (Arrêt)... d.	6 21	—	12 58	19 11
Parnac... d.	6 28	8 8	13 5	19 19
Luzech... d.	6 34	8 19	13 11	19 27
Castelfranc... d.	6 46	8 46	13 22	19 43
Prayssac (Arrêt)... d.	6 49	—	13 25	19 46
Puy-l'Évêque... d.	6 58	9 11	13 34	19 58
Duravel... d.	7 5	9 25	13 41	20 6
Soturac-Touzac... d.	7 13	9 37	13 49	20 14
Fumel... d.	7 23	10 4	13 58	20 27
LIBOS... d.	7 29	10 11	14 4	20 33
PARIS (Orsay)... d.	22 55	—	4 46	8 43

De Libos à Cahors

	MIXTE	19 50	22 51	10 »
PARIS (Orsay)...	MIXTE	19 50	22 51	10 »
LIBOS... dép.	12 20	7 48	15 18	21 9
Fumel... d.	12 41	7 56	15 26	21 15
Soturac-Touzac... d.	12 57	8 6	15 36	21 25
Duravel... d.	13 8	8 13	15 43	21 32
Puy-l'Évêque... d.	13 35	8 22	15 50	21 39
Prayssac (Arrêt)... d.	—	8 29	15 57	21 46
Castelfranc... d.	14 6	8 37	16 2	21 51
Luzech... d.	14 23	8 49	16 12	22 1
Parnac... d.	14 38	8 57	16 20	22 9
Douelle (Arrêt)... d.	—	9 2	16 25	22 14
Mercuès... d.	14 55	9 7	16 30	22 19
CAHORS... Ar.	15 13	9 19	16 42	22 31

Paris à St-Denis-près-Martel et Aurillac

PARIS (Orsay) départ.	19 50	»	22 51	8 20	10 »
St-Denis-près-Martel.	4 40	9 20	13 52	16 28	20 5
Vayrac.	4 48	9 29	14 3	»	20 14
Bétaille (arrêt).	4 52	9 33	14 7	»	20 18
Puybrun.	5 »	9 41	14 16	»	20 26
Bretenoux-Biars.	5 9	9 52	14 29	16 52	20 39
Port-de-Gagnac.	5 16	9 59	14 36	»	20 46
Laval-de-Cère.	5 24	10 7	14 44	»	20 56
Lamatévie.	5 45	10 30	15 6	»	21 20
Siran (arrêt).	6 1	10 46	15 22	»	21 36
La Roquebrou.	6 17	11 1	15 38	17 46	21 51
AURILLAC, arrivée.	6 56	11 14	16 16	18 23	22 33

Nota. — Les jours de foires à Aurillac un train part d'Aurillac à 5 h. 5 soir et arrive à St-Denis à 7 h. 17 soir. — Jusqu'au 5 sept. ; — jusqu'au 9 oct.

Le Buisson à St-Denis-près-Martel

Le Buisson. dép.	»	6 38	10 58	15 32	19 42
Sarlat.	6 50	7 33	11 58	16 40	20 54
Cazoulès.	7 31	—	12 38	17 20	21 37
Souillac.	7 56	10 10	12 50	18 2	21 45
Le Pigeon.	8 10	10 48	13 4	18 17	»
Baladou. Arrêt.	8 14	—	13 8	18 21	»
Martel.	8 21	11 23	13 16	18 29	»
St-Denis-p.-M. ar.	8 31	11 40	13 26	18 40	»

St-Denis-près-Martel au Buisson

St-Denis-p.-M. d.	»	6 54	»	12 14	20 1
Martel.	»	7 8			